

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Anglais 2			
Code	ARPB1B09ANGL	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Georg PAULS (georg.pauls@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'anglais est la langue de base de la publicité. Des bonnes notions d'anglais conditionnent très souvent une carrière dans ce secteur. Cette unité d'enseignement fournit les notions nécessaires en tenant compte des connaissances acquises au cours anglais 1.

Le cours de remédiation commencé au premier quadrimestre se poursuit.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE l'étudiant aura acquis les savoir-faire correspondant au niveau A2/B1 du cadre européen de référence dans sa déclinaison professionnelle spécifique :

- I. - comprendre les points essentiels d'un message oral prononcé avec l'accent anglais standard sur un sujet relevant de l'art et de la publicité
- II. - distinguer les éléments d'un message écrit général relevant des domaines précités
- III. - communiquer en groupe dans le contexte de l'art et de la publicité
- IV. - produire des messages écrits de type lettre ou mail à l'intention des professionnels du domaine

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB1B09ANGLA Anglais 2

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

- Typographie (introduction)

- le Webdesign
- les blogs
- les podcasts
- Travaux pratiques d'analyse de logos, de production de blogs et de podcasts. Exercices de compréhension à l'audition.
- Poursuite de l'acquisition du vocabulaire général

Démarches d'apprentissage

- Approche inductivo-déductive classique
- Utilisation des nouvelles technologies
- Évaluation continuée
- Mise à disposition de ressources supplémentaires via la plateforme ConnectED et Office 365

Dispositifs d'aide à la réussite

- Poursuite du cours de renforcement
- Interrogations fréquentes
- Mise à disposition de modules d'exercices d'accompagnement ciblées pour l'auto-apprentissage.

Ouvrages de référence

Utilisation des nombreuses ressources disponibles sur internet.

Supports

- Syllabus accompagnant le cours magistral
- Compendium grammatical
- Syllabus d'acquisition de vocabulaire général (sélectionné en fonction de son intérêt pour la publicité)
- Site ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journalier pour 60% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 40%. Il sera accordé une importance plus grande à la correction grammaticale du message, mais l'intelligibilité de celui-ci restera privilégiée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	60		0
Période d'évaluation			Exe + Exo	40	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Tout dépôt tardif sera sanctionné par un zéro.

L'absence à une interrogation sans motif valable sera sanctionné d'un zéro.

Le travail journalier de l'UE09 est neutralisé au Q3.

Un examen non présenté sans motif valable sera sanctionné d'un zéro pour autant qu'il existe du travail journalier. L'absence à l'examen (ou une partie de celui-ci) au Q3 entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).